

DOCUMENT DE SELECTION – catégorie U 16 (cadets)

Saison 14-15 **SKI DE FOND**

Fonctionnement :

Les CD 25 et 39 sont les **maîtres d'œuvre** de l'entraînement des cadets : planification, stages, prises en charge de l'hébergement sur les courses.

Le CRSMJ prend en charge les frais d'inscriptions, de fartage sur les courses et la participation d'un cadre par week-end de compétition.

Modalités de sélection :

- L'objectif des cadets sélectionnés au niveau régional pour les étapes du championnat de France U 16 (cadets) de ski de fond est bien de **performer sur ces courses**, de se classer parmi les meilleurs français et non de simplement participer.
- Le comité de sélection est composé : des responsables de commission Fond CD 25, CD 39 et CRSMJ, des entraîneurs des CD 25 et 39 et du CTR Fond.
Les entraîneurs se réservent le droit et la possibilité de sélectionner un ou plusieurs coureurs non présent aux courses de sélection sur son potentiel et ses capacités observées lors des entraînements.
- 3 étapes de championnats de France U 16 - cadets = 3 week-end dans la saison :
 1. 10 et 11 janvier 2015 aux Glières : IND CL et Sprint L
 2. 7 et 8 février 2015 : IND L et Skiathlon
 3. 7 et 8 mars 2015 : Mass Start L et Relais mixte comité.
- **Sélection régionale :**
20 coureurs U 16 – cadets seront sélectionnés au maximum par week-end de course.
La répartition filles – garçons se fera en fonction du niveau observé.
- **Hors sélection :**
D'autres coureurs U 16 pourront s'inscrire à ces épreuves selon quelques conditions :
 - Inscriptions obligatoires par le CRMJ (pour toutes courses nationales) donc les demandes d'inscriptions devront être faite le lundi soir précédent la course au plus tard à sebmouch@orange.fr sous FFSKI
 - **Respect de la charge de fartage nationale**, obligatoirement signée par le président des clubs des coureurs concernés.
 - A la charge des coureurs : inscriptions, fartage, hébergement, déplacement.
 - Les coureurs présents **seront entièrement autonomes**, et n'auront pas accès aux hébergements, encadrement et tentes de fartage du comité.

PROTOCOLE de Sélection

Etape 1 : Les Glières 10-11/01/2015 – IND CL + SPRINT L

La sélection se fera selon les résultats des courses de :

- **CHAMPIONNAT REGIONAL de SPRINT (Libre)** le 23/12 à Arçon
- **Concours des 3 fondeurs (Skiathlon)** le 27/12 à Bois d'Amont

Etape 2 : Les Plans d'Hotonnes 7-8/02/2015 – IND L + SKIATHLON

Seront sélectionnés (sauf cas de méforme avérée ou maladie)

- Chez les garçons : selon le classement général du CHPT DE France à l'issue de la première étape, les coureurs classés dans les 30 premiers pour les cadets 2 et les 45 premiers pour les cadets 1.
- Chez les filles : selon le classement général du CHPT DE France à l'issue de la première étape, les coureurs classés dans les 20 premières pour les cadettes 2 et les 30 premières pour les cadettes 1.

+ **REGARD** sur les courses suivantes :

- **CHAMPIONNAT REGIONAL de RELAIS** le 24/01 à Nozeroy
- **La TRANSJEUNE** le 28/01 aux Rousses.

NB : une attention particulière sera portée aux cadets enchaînant les courses nationales fond et biathlon (pour une impasse possible de certains biathlètes) afin de ne pas surcharger les programmes de courses.

Etape 3 : FINALE à Gérardmer les 7-8/02/2015 – MS L + Relais mixte par comité

La sélection sera établie :

- Selon le classement général à l'issue des 2 premières étapes
- L'avis des entraîneurs
- Les résultats du **CHAMPIONNAT REGIONAL Individuel** du 28/02 aux Fourgs (Mass Start CL).